



Gland le 11 juillet 2020

Interpellation de M. Jean-Marc Guibert et consorts « Incivilités et déprédations en ville de Gland, que fait la police ? et la municipalité ? »

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs les conseillères et conseillers.

La coupe est pleine et le ras le bol de la population est grandissant à tel point que certains citoyens envisagent la création de milices civiles afin de défendre leurs droits.

Depuis le début de cette année, nous constatons une montée de niveau et ce n'est pas acceptable,

Aux désormais habituels regroupements bruyant en périphérie de la gare, laissant régulièrement un flots de déchets sur la voie publique, s'ajoute désormais des perturbations du même genre à la Cité Ouest à Mauverney, à la plage. Et sporadiquement d'autres quartiers sont la cible de ces noctambules.

Début mars. Un sommet a été franchi sur la place de gare. A ce stade le terme déprédation est complètement dépassé, en effet outre les bouteilles brisée sur cette place et dans le passage inférieur, les auteurs de ces actes s'en sont pris à la façade en verre de l'ascenseur qui a dû être remplacée, le verre de la salle d'attente côté Genève a été brisée ainsi que la devanture du commerce situé à proximité de l'arrêt de bus. Arrêt de bus touché lui aussi, la signalétique car postal à été arrachée de son support puis jetée dans le jardin d'un riverain.

Des campagne d'arrachage de rétroviseurs ont été signalées à plusieurs reprises entre autres du côté de la Chavanne et de Mauverney.

Un grand nombre de commentaire sur une augmentation des vols de vélos ont été relayé via plusieurs groupes sur Facebook et nous sommes d'avis que ces commentaires sont une image réaliste de cet état de fait et non des commentaires sans intérêt de la par d'internautes en mal de notoriété.

Sans oublier la visite nocturne et « l'emprunt » de mobilier sur la terrasse du restaurant la Baie d'Halong.

La presse en a fait le relais, et l'article paru le lundi 29 juin dans La Côte, reflète la situation actuelle, la passivité de la police et le silence de nos autorités nous amène à nous poser des questions.

Pour rappel, lors de la dernière législature, notre groupe avait déposé une motion pour la pose de caméra de vidéosurveillance à la gare, malgré l'oppositions de certains conseillers, l'installation à été effectuée, et nous pensons que certains de ces agissements ont cessés, ont pu être résolus ou se sont malheureusement déplacé, chaque système ayant ses inconvénients. Vous pouvez régulièrement observer en fin de soirée des jeunes qui se regroupent au bout du quai Jura, direction Lausanne à l'abri des caméras masquées par le parc à vélo, à se demander comment le concepteur de l'installation à omis de mettre sous surveillance tout ce périmètre . Il est bien entendu que les jeunes qui se rencontrent à cet endroit ne sont pas tous des fauteurs de trouble.

Par cette interpellation, nous souhaitons savoir quelle mesures vont être prise par la municipalité et quand vont elle être mise en pratique ?



Pourquoi la police ne procède t'elle pas à plus de contrôle d'identité et d'interpellation ? s'agit-il de directive ou de manque de moyen ?

Un couvre-feu pour les mineurs est-il envisageable ?

Qu'en est-il de la consommation de boisson alcoolisées sur la voie publique et comment remédier à ce problème ?

À l'origine 3 caméras ont été installée, actuellement ce n'est pas loin d'une dizaine, nous souhaitons savoir les secteurs couverts par ces caméras et s'il est possible de modifier ou de déplacer ces installations afin de mieux couvrir le périmètre ?

Qui gère cette installation ?

Lors du dépôt de préavis 73, une demande concernant la mise en place de moyen de surveillance à été évoquée sachant que cet endroit à l'abri des regard est régulièrement occupé par des consommateurs de substances récréatives et autres boissons alcoolisées. Pourquoi ce refus d'entrer en matière ?

*En conclusion : Gland a voulu devenir une ville, Gland a maintenant les emmerdements d'une ville, mais Gland n'a pas la sécurité d'une ville,*

En vous remerciant par avance de vos réponses, nous resteront attentifs à l'évolution de la situation et ne manqueront pas de revenir sur ce sujet avec les outils que le règlement du conseil nous octroie aussi souvent que nécessaire.

Jean-Marc Guibert, UDC

Maurizio Di Felice, UDC

Anna Pallotta-Ladisa, UDC

Philippe Blanchut, UDC

Patrick Wegmann, UDC

Isabelle Wegmann, UDC

Patrick Beney, UDC

Carmen Maquelin, UDC

